

## FEUILLE DE ROUTE SUR LA RÉVISION DE LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE

### Explications

Selon le plan de législature 2016 – 2021 du Comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV), une refonte du système péréquatif intercommunal vaudois est prévue à l'horizon 2021. Etant donné les nombreux enjeux financiers qu'une telle réforme implique pour les communes, mais également tenant compte des incertitudes liées au refus de la RIE III (selon votation fédérale de février 2017), le Comité propose une Feuille de route réaliste, permettant d'inclure les communes dans toute leur diversité.

Durant la dernière législature, le Comité a étudié en profondeur le système péréquatif, relevant ainsi l'ensemble des problématiques liées aux mécanismes de transferts financiers actuels. Il a exploré plusieurs pistes pour un nouveau système péréquatif. En effet, plusieurs modèles, notamment calqués sur le fonctionnement d'autres cantons, ont été simulés à l'échelle vaudoise. Ces études ont permis de mieux comprendre les effets et les enjeux financiers d'une modification péréquative et constituent aujourd'hui une solide base de réflexion qu'il s'agira d'exploiter durant cette prochaine législature. Ceci explique que l'UCV n'a pas souhaité participer au groupe de travail de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV) sur cette thématique.

Lors des négociations concernant la RIE III, le Conseil d'Etat est venu avec un projet de modification de la péréquation, que l'UCV a complété pour des raisons évidentes de solidarité entre les communes. Toutefois, le Comité avait déjà annoncé qu'une révision profonde devait avoir lieu pour la fin de la législature actuelle (2021). La présente Feuille de route pour une révision de la péréquation financière intercommunale tient compte des travaux déjà menés, mais également de l'ampleur de la tâche que cela représente.

### Etapes

Le tableau ci-dessous présente la Feuille de route pour la révision de la péréquation financière intercommunale, élaborée sur la base de huit étapes dont la première est la présente Feuille de route accompagnée du « [Rapport sur l'analyse du système péréquatif vaudois](#) », avril 2017, UCV<sup>1</sup>. Les différentes étapes se succéderont selon l'avancée du dossier, depuis avril 2017 jusqu'à juillet 2021.

**Tableau 1 : Révision de la péréquation - Feuille de route**

N°	Etapes	Description
0	Analyse critique et comparative (phase exploratoire)	Analyse critique du système péréquatif vaudois actuel et comparaison avec d'autres systèmes péréquatifs, identification des pistes à explorer, état des lieux.
1	Délimitation du projet (phase préparatoire)	Evaluer les différentes possibilités, définir les critères à étudier, les enjeux de politiques publiques et la répartition des tâches canton-communes.
2	Exploration du système (phase exploratoire)	Création d'un groupe de travail composé d'élus et de spécialistes des questions péréquatives, afin d'analyser les différentes possibilités retenues durant la phase précédente. Les avis/idées/commentaires des communes vaudoises sont récoltés. Le Conseil d'Etat est consulté.
3	Elaboration d'un système pilote (phase pilote I)	Sur la base des réflexions et études du groupe de travail, un système péréquatif pilote est défini, possibilité d'élaborer des variantes.

<sup>1</sup> Disponible sur le site Internet de l'UCV : [www.ucv.ch/perequation](http://www.ucv.ch/perequation)

N°	Étapes	Description
4	Mise en place du système pilote (phase pilote II)	Le système péréquatif pilote est mis en place, afin de permettre des simulations sur la base des années passées et en cours, comparaison avec le système actuel.
5	Consultation communale du système pilote (phase de consultation I)	Le système péréquatif pilote est présenté aux communes vaudoises, les positions et avis sont collectés, le projet est modifié si besoin.
6	Formulation législative, négociations Etat-communes, adoption par le Parlement (phase de consultation II)	Le système pilote est présenté au Conseil d'Etat, les négociations sont ouvertes, le projet est formulé en loi.
7	Mise en place et diffusion (phase de mise en œuvre)	La simulation péréquative 2022 est réalisée et les chiffres transmis aux communes vaudoises.

### Informations

M. Gianni Saitta | Conseiller en stratégie et gestion financières publiques

021 557 81 37 | [gianni.saitta@ucv.ch](mailto:gianni.saitta@ucv.ch)